



Je soussigné·e

atteste avoir été prévenu·e que la rédaction des lettres de recommandation pour les écoles sur dossier, ainsi que l'étude des éventuels dossiers de 5/2, prendront tout spécialement en compte mon respect de la charte suivante.

Au lycée Jean Jaurès d'Argenteuil et à l'université de Cergy-Pontoise :

- **Présence** et **ponctualité** en cours, TD, TP, colle, DS.
- Téléphones éteints en cours et en DS.
- Respect des autres et calme en salle de travail.

Je note que les absences en DS et en colle sont très nuisibles à ma progression et qu'elles doivent rester absolument **exceptionnelles**.

- En cas d'absence exceptionnelle en cours ou en DS, envoi **dans l'heure** d'un mail succinct d'explication au professeur concerné. Seul un certificat médical apporté au professeur concerné puis à l'administration pourra éviter la note de 0/20.
- En cas d'absence exceptionnelle en colle, envoi **dans l'heure** d'un mail succinct d'explication au professeur et au colleur concernés. Seul un certificat médical apporté au colleur concerné pourra éviter la note de 0/20.
Pour rattraper une colle, il appartient à l'élève d'envoyer un mail au colleur (en mettant le professeur en copie) en proposant une solution, avec en pièce jointe le certificat médical.
- En cas d'absence prévisible en colle ou en cours, envoi d'un mail accompagné d'un document officiel au professeur concerné **le plus tôt possible**.

Je note que toute forme de triche est absolument **intolérable** et qu'elle compromet très fortement mon dossier.

Lu et approuvé, à Argenteuil, le jeudi 2 septembre 2021

Signature :